

**C.P.A. Anjou Kinsmen inc.**  
**Règles de conduite ÉCOLE 2011-2012**



*En tant que membre du C.P.A. Anjou Kinsmen, je m'engage à :*

- me conduire toujours de manière à représenter mon Club favorablement et positivement;
- arriver à l'heure à une séance d'entraînement;
- assister aux séances d'entraînement et aux pratiques (spectacle) en portant le costume approprié soit :

Chandail du Club (avec le logo)  
Chandail à col roulé blanc  
Jupe noire  
Collants beiges  
Casque de hockey homologué CSA  
Pantalon noir (pour les garçons seulement)  
Tuque – bandeau – gants (noir seulement)

- avoir les cheveux attachés si ceux-ci sont plus longs que le menton;
- traiter en tout temps les autres membres de manière courtoise et respectueuse;
- respecter les membres de la direction, les entraîneurs, les juges, les officiels, les adversaires (en compétition) et toute autre personne liée à mon sport;
- Ne pas mâcher de gomme sur la glace;
- Porter, lors des représentations de la Revue sur glace, le ou les costumes qui sont fournis par le Club (incluant tous les accessoires) – Tous les costumes et accessoires demeurent la propriété du Club.

***Prise de photos***

**Il est possible qu'au cours de divers événements tels que les compétitions, les activités de financement, la soirée des Lauréats ou tout autre événement de nature publique, des photos soient prises et utilisées afin de promouvoir le patinage artistique, le Club, la région ou les athlètes.**

**Le fait de signer ce document nous donne ou pas (selon votre choix) l'autorisation que de telles photos soient publiées.**

**J'accepte**

**ou**

**Je refuse que mon enfant soit photographié.**

*NOTE :*

*Les entraîneurs ont la chambre no 4 (communément appelée la «chambre des coaches») qui leur est strictement réservée, et ceci, afin de leur permettre de s'acquitter de certaines tâches reliées à leur travail. En aucun temps, patineur ou parent ne doit y entrer sans y avoir été invité.*

*Mise à jour : sept. 2011*

**Nom de l'enfant :**